

CRÉDIT COOPÉRATIF

Société Coopérative Anonyme de Banque Populaire à capital variable
Siège Social : 12 boulevard Pesaro – CS 10002 -
92024 NANTERRE CEDEX

**Extrait des délibérations du Procès-Verbal du Conseil d'administration qui s'est tenu le
mardi 21 janvier 2025 à 9h00 au siège social du Crédit Coopératif et en visioconférence**

1.3 Compte rendu du Comité des nominations du 14 janvier 2025

1.3.1 Nomination des administrateurs et censeurs – Évaluation de l'aptitude F&P

Stéphane WINDSOR rapporte que les travaux de ce Comité ont porté sur la préparation de l'Assemblée générale du mois de mai, avec la nomination de 2 nouveaux administrateurs et le renouvellement du mandat de 8 administrateurs et 2 censeurs. Les nouveaux administrateurs pressentis sont la Coopération Agricole, représentée par Florence PRADIER, et APF France Handicap, représentée par Jean-Manuel HERGAS. Les formulaires Fit and Proper ont été complétés et n'ont pas révélé d'obstacle à leurs nominations, hormis le fait que la Coopération Agricole ne détient pas à ce jour 20 parts sociales du Crédit Coopératif mais 11 et doit en acquérir au moins 9 autres pour respecter les statuts. S'agissant du renouvellement des 8 administrateurs (2 personnes physiques et 6 personnes morales), les formulaires Fit and Proper ont été mis à jour et il n'y a pas non plus d'obstacle à ce que le Conseil propose le renouvellement de leurs mandats au vote de l'Assemblée générale. Pour ce qui concerne les 2 censeurs, le Mouvement Associatif et la Mutualité Française, Dominique JOSEPH remplacera Monique AUGÉ en tant que représentante de la Mutualité Française et aucun sujet de conflit d'intérêts n'a été soulevé. Le Comité des nominations recommande au Conseil d'administration de proposer à la prochaine Assemblée générale les candidatures de la Coopération Agricole et APF France Handicap, le renouvellement des mandats des 8 administrateurs et celui des 2 censeurs.

Sur recommandation du Comité des nominations, le Conseil d'administration agréé et propose à la prochaine Assemblée générale :

- La candidature d'APF France Handicap représentée par Jean-Manuel HERGAS et de la Coopération Agricole représentée par Florence PRADIER, sous réserve de la détention par la Coopération Agricole d'ici l'Assemblée Générale d'au moins 20 parts sociales ;
- Le renouvellement du mandat des administrateurs suivants : Jérôme SADDIER, Glenn ANDRE, CGSCOP, FEHAP, FEDEPL, SOFITECH, FCA, WE COOP ;
- Le renouvellement du mandat des censeurs suivants : CFF, Mouvement Associatif et la Mutualité Française à la prochaine Assemblée générale, le Conseil d'administration prenant acte du changement de représentant permanent de la Mutualité Française en la personne de Dominique JOSEPH.

Le Conseil d'administration approuve cette délibération à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

Extrait certifié conforme le 28/05/2025



Jérôme Saddier, Président du Conseil d'administration

